

Séance ordinaire du conseil municipal de Piedmont du 1<sup>er</sup> février 2021 à 19h00. Compte tenu des restrictions imposées par les autorités sanitaires relativement au COVID-19, la séance a été tenue par voie de visioconférence. La séance a également été diffusée en direct via le site Facebook de la municipalité.

La séance a eu lieu sous la présidence de Madame la Mairesse Nathalie Rochon, à laquelle étaient présents mesdames et messieurs les conseillers Diane Jeannotte, Pascale Auger, Claudette Laflamme, Daniel Houde, Claude Brunet et Pierre Salois.

Était aussi présente : Mme Sophie Bélanger, directrice générale et greffière

## **MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2021 À 19H00**

#### **ORDRE DU JOUR**

1. **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JANVIER 2021**
5. **ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES ET DES COMPTES PAYÉS AU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2021**
6. **CORRESPONDANCE**
7. **ADMINISTRATION**
  - 7.1 Recensement de la population 2021;
  - 7.2 Offre de services – élection générale municipale 2021;
  - 7.3 Nomination de Mme Sylvie Dupuis présidente d'élection 2021;
  - 7.4 Tutorat – technicienne au service des Loisirs et de la culture;
  - 7.5 Autorisation de tenir des barrages routiers pour la Guignolée du 11 décembre 2021;
  - 7.6 Surplus d'heures travaillées;
  - 7.7 Ajustement du salaire du directeur adjoint des travaux publics durant la vacance du poste de directeur des travaux publics;
8. **RÈGLEMENTS**
  - 8.1 Correction de la résolution #13432-0121 concernant le règlement #757-65-20;
9. **TRAVAUX PUBLICS**
  - 9.1 Installation d'une glissière de sécurité chemin Beaulne;

10. **URBANISME**

- Informations par la conseillère responsable, madame Pascale Auger;

10.1 Correction de la résolution #13438-0121 adoptée le 11 janvier 2021 concernant la demande de PIIA pour le lot 5 198 217, quartier Havre des Falaises (zone V-1-116) – construction d'une nouvelle résidence unifamiliale;

10.2 Correction de la résolution #13439-0121 adoptée le 11 janvier 2021 concernant la demande de PIIA pour le lot 5 198 200, quartier Havre des Falaises (zone V-1-116) – construction d'une nouvelle résidence unifamiliale;

10.3 Contribution pour fins de frais de parcs et espaces verts – lot 6 391 010 – Montée Filion;

11. **ENVIRONNEMENT**

- Informations par la conseillère responsable, madame Diane Jeannotte;

12. **FINANCES**

- Informations par la conseillère responsable, madame Claudette Laflamme;

12.1 Acquisition de décors lumineux sur lampadaires;

12.2 Annulation d'un solde résiduaire – travaux d'aqueduc sur la route 117 - règlement #914-19

13. **LOISIRS, SPORTS ET PLEIN AIR**

- Informations par le conseiller responsable, monsieur Daniel Houde

13.1 Nomination des membres du Comité Plein Air;

14. **RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES PIEDMONT/SAINT-SAUVEUR**

- Informations par le conseiller responsable, monsieur Pierre Salois

15. **COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE INCENDIE**

- Informations par le conseiller responsable, monsieur Pierre Salois

16. **INFORMATIONS DIVERSES**

17. **VARIA**

17.1 Offre de services – La Boîte Turquoise;

17.2 Octroi d'un mandat pour services professionnels;

18. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

19. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

13457-0221

**Résolution - Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **Suivi de la dernière séance**

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance du conseil.

### **Période de questions**

Le conseil municipal recevra les questions des citoyens par courriel à l'adresse [maire@piedmont.ca](mailto:maire@piedmont.ca).

13458-0221

### **Résolution – Acceptation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 et de la séance extraordinaire du 25 janvier 2021**

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu que les procès-verbaux des séances du 11 janvier 2021 et du 25 janvier 2021 soient acceptés tel que présentés.

**ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ**

13459-0221

### **Résolution – Acceptation des comptes payables et des comptes payés au 1<sup>er</sup> février 2021**

**ATTENDU** le certificat de disponibilité émis par la trésorière;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu que les comptes payables au 1<sup>er</sup> février 2021 au montant de 83 927,47 \$ et les comptes payés au 1<sup>er</sup> février 2021, au montant de 19 187,20 \$ soient acceptés tels que présentés.

**ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

Je soussignée, madame Sylvie Dupuis, trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires ou extra budgétaires sont disponibles pour les fins desquelles les dépenses décrites dans cette résolution sont acceptées par le conseil municipal.

---

Sylvie Dupuis, trésorière

### **CORRESPONDANCE**

### **ADMINISTRATION**

13460-0221

### **Résolution – Recensement de la population 2021**

**ATTENDU QUE** Statistique Canada débutera son recensement de la population de 2021 en mai prochain;

**ATTENDU QUE** le Recensement de la population est la source principale de données socioéconomiques pour des groupes de population particulier;

**ATTENDU QUE** les chiffres de population du Recensement sont nécessaires, car les secteurs public et privé ont besoin de ces données pour appuyer la prise de décisions importantes, qui ont une incidence directe sur les communautés; comme la planification des services communautaires ou la redéfinition des circonscriptions électorales fédérales;

**DONC**, il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**APPUYER** le « Recensement de 2021 » et d'**ENCOURAGER** tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au [www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca) .

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13461-0221 **Résolution – Offre de services – Élections générales municipales 2021**

**ATTENDU** les élections générales municipales 2021;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire s'adjoindre l'expertise et le soutien technologique et matériel d'une firme aux fins de la confection et de la révision de la liste électorale;

**ATTENDU** l'offre de services de la firme Innovision + datée du 21 septembre 2020;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu que la municipalité de Piedmont accepte l'offre de services de la firme Innovision + pour la confection et la révision de la liste électorale pour la somme de 3 792.50\$ plus taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13462-0221 **Résolution – Nomination de Mme Sylvie Dupuis, présidente d'élection 2021**

**ATTENDU QUE** Madame Sophie Bélanger, directrice générale et greffière de la Municipalité de Piedmont requière de ne pas agir comme présidente d'élection lors de l'élection générale qui sera tenue le 7 novembre 2021;

**ATTENDU QUE** Madame Sylvie Dupuis est directrice générale adjointe pour la Municipalité de Piedmont;

**ATTENDU** les dispositions de l'article 70 de la *Lois sur les élections et référendums dans les municipalités*; ;

**DONC**, il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Pierre Salois et résolu que Madame Sylvie Dupuis demande à la Commission municipale du Québec d'être nommée présidente d'élection pour l'élection générale du 7 novembre 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13463-0221 **Résolution – Tutorat – technicienne au service des loisirs et de la culture**

**ATTENDU** le poste vacant de directeur (trice) du service des Loisirs;

**ATTENDU** le désir de la Municipalité d'offrir un tutorat à la technicienne loisirs pour la soutenir et l'encourager dans l'assimilation de nouvelles compétences;

**ATTENDU** l'offre de services de Monsieur Luc Leblanc;

**DONC**, il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Pascale Auger et résolu d'**ACCEPTER** l'offre de services de Monsieur Luc Leblanc au montant de 50 \$/heure à titre de tuteur pour la technicienne loisirs à raison de quelques heures semaines.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Résolution – Autorisation de tenir des barrages routiers pour la Guignolée du 11 décembre 2021**

13464-0221

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu que la Municipalité **AUTORISE** le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut à tenir deux (2) barrages routiers lors de l'événement de la Guignolée 2021 qui se tiendra le 11 décembre 2021, soit sur le chemin Avila à l'intersection du chemin des Pentes et sur le chemin de la Montagne à l'intersection du Parc linéaire.

Il est bien entendu que le responsable du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut devra aviser la Sûreté du Québec de la tenue d'un tel événement et devra prendre les mesures appropriées afin que les sites soient sécuritaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13465-0221

**Résolution – Surplus d'heures travaillées**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont reconnaît que l'année 2020 a engendré un surcroît de travail non planifié de la part des membres de son personnel cadre;

**ATTENDU QUE** la directrice générale a effectué une recommandation pour le paiement de sommes forfaitaires en compensation du surplus de travail mentionné ci-haut;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu :

QUE le conseil municipal, à titre exceptionnel, autorise le paiement des sommes forfaitaires selon les recommandations et comme il appert au rapport de la directrice générale, aux cadres concernés en reconnaissance de leur grande disponibilité et en contrepartie d'une portion des heures travaillées en surplus, à l'occasion d'événements et/ou de situations exceptionnels survenus au cours de l'année 2020 .

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13466-0221

**Résolution – Ajustement du salaire du directeur adjoint des travaux publics durant la vacance du poste de directeur des travaux publics**

**ATTENDU QUE** le poste de directeur du Service des travaux publics est sans titulaire depuis le début du congé des Fêtes, soit le 18 décembre 2020;

**ATTENDU QUE** le directeur adjoint des travaux publics palie à la situation en assumant des tâches excédentaires qui relèvent normalement de son supérieur immédiat, soit le directeur du Service des travaux publics,

**ATTENDU QUE** la direction générale et le conseil municipal souhaite reconnaître le travail additionnel réalisé par le directeur adjoint du Service des travaux publics pendant cette période;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu :

QUE le conseil municipal consente un ajustement salarial de 10%, équivalent à ce qui est consenti à un employé syndiqué qui doit remplacer un poste impliquant des responsabilités supérieures. Ledit ajustement salarial est applicable pour la période débutant le 4 janvier 2021 et se terminant le 1<sup>er</sup> février 2021 inclusivement.

**ADOTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **RÈGLEMENTS**

### **Résolution – Correction de la résolution #13432-0121 concernant le règlement #757-65-20**

13467-0221

**ATTENDU QU'**à la séance du Conseil du 11 janvier 2021 une résolution a été adoptée concernant la date limite pour le dépôt des demandes afin que la règlement #757-65-20 soit soumis au processus référendaire;

**ATTENDU QU'**une erreur cléricale s'est produite lors de la rédaction de l'ordre du jour de ladite séance quant à la date limite du dépôt des demandes qui aurait dû se lire le 5 février 2021 à 12h00 au lieu du 1<sup>er</sup> février 2021 à 16h00;

**ATTENDU QUE** l'avis public donné aux personnes habiles à voter sous-jacent à cette résolution a été dûment publié le 20 janvier 2021 et que la date mentionnée à cet avis est bien le 5 février 2021 à 12h00;

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu de **PROCÉDER** à la correction de la résolution portant le numéro 13442-0121 afin d'y lire la date du 5 février 2021 à 12h00 au lieu du 1<sup>er</sup> février 2021 à 16h00.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **TRAVAUX PUBLICS**

Informations par le conseiller indépendant responsable monsieur Claude Brunet

13468-0221

### **Résolution – Octroi de contrat pour la fourniture et l'installation d'une glissière de sécurité sur le chemin Beaulne**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite améliorer la sécurité des usagers empruntant le chemin Beaulne;

**ATTENDU QUE** pour ce faire, il est requis d'installer sur un segment du chemin Beaulne environ 200 mètres linéaires de glissière semi-rigide sur poteaux;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) entreprises spécialisées et qu'une seule de ces entreprises a présenté une soumission;

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (avant taxes)</b>
Les glissières Desbiens Inc.	35 380,00\$

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Pierre Salois et résolu d'**OCTROYER** le mandat pour l'installation de glissières de sécurité sur le chemin Beaulne, à « **Les glissières Desbiens Inc.** » pour la somme de **35 380,00\$+ taxes**, tel que détaillé dans leur offre de services du 8 décembre 2020.

QUE les sommes nécessaires soient imputées au poste budgétaire 22.320.00.721 du budget 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **URBANISME**

Informations par la conseillère responsable, madame Pascale Auger

13469-0221

### **Résolution – Correction de la résolution #13438-0121 adoptée le 11 janvier 2021 concernant la demande de PIIA pour le lot 5 198 217, quartier Havre des Falaises (zone V-1-116) – construction d'une nouvelle résidence unifamiliale;**

**ATTENDU QUE** lors de la séance du conseil du 11 janvier 2021, le point numéro

10.5 à l'ordre du jour a été nommé;

**ATTENDU QUE** le titre mentionné était exact;

**ATTENDU QUE** le texte pour la résolution du point 10.5 qui a été lu lors de la séance du conseil du 11 janvier 2021 ne correspondait pas au titre de la résolution;

**ATTENDU QU'**il est requis de corriger ladite résolution;

**ATTENDU QUE** le Conseil souhaite qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur le projet sur lequel il devait se prononcer au point 10.5;

**ATTENDU QUE** la résolution du point 10.5 aurait dû se lire comme suit :

**ATTENDU QUE** le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la nouvelle construction d'une résidence unifamiliale correspond aux objectifs et critères du règlement #761-07 sur le PIIA;

**ATTENDU QUE** le revêtement des murs extérieurs du bâtiment principal sera en clin de bois de couleur « ambre algonquin » et en pierre « Forteresse Silverado »;

**ATTENDU QUE** le revêtement extérieur de la toiture du bâtiment principal sera en métal émaillé de couleur grise;

**ATTENDU** les recommandations favorables du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu d'**ACCEPTER** la demande d'analyse du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposée pour la construction d'une nouvelle résidence familiale sur le lot 5 198 217 dans le quartier « Havre des Falaises ».

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13470-0221

**Résolution – Correction de la résolution #13439-0121 adoptée le 11 janvier 2021 concernant la demande de PIIA pour le lot 5 198 200, quartier Havre des Falaises (zone V-1-116) – construction d'une nouvelle résidence unifamiliale;**

**ATTENDU QUE** lors de la séance du conseil du 11 janvier 2021, le point numéro 10.6 à l'ordre et jour n'a pas été nommé;

**ATTENDU QUE** le texte pour la résolution du point 10.6 a été lu au moment de l'adoption de la résolution du point 10.5;

**ATTENDU QU'**il est requis de corriger ladite résolution;

**ATTENDU QUE** le Conseil souhaite qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur le projet sur lequel il devait se prononcer au point 10.6;

**ATTENDU QUE** la résolution du point 10.6 aurait dû se lire comme suit :

**ATTENDU QUE** le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la nouvelle construction d'une résidence unifamiliale correspond aux objectifs et critères du règlement #761-07 sur le PIIA;

**ATTENDU QUE** le revêtement des murs extérieurs du bâtiment principal sera en clin de bois de couleur « Or des Prairies » et en pierre « Forteresse Gris brunante »;

**ATTENDU QUE** le revêtement extérieur de la toiture du bâtiment principal sera en métal émaillé de couleur « noir titane »;

**ATTENDU** les recommandations favorables du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu d'**ACCEPTER** la demande d'analyse du plan d'implantation et d'intégration

architecturale (PIIA) déposée pour la nouvelle construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 5 198 200 situé dans le quartier « Havre des Falaises ».

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13471-0221

#### **Résolution – Contribution pour fins de frais de parcs et espaces verts – lot 6 391 010 – Montée Filion**

**ATTENDU QUE** le propriétaire du 927 Montée Filion souhaite subdiviser son lot (no. 2 311 568) pour créer les lots 6 391 010 et 6 391 011 du cadastre du Québec;

**ATTENDU QUE** la superficie dudit lot est suffisamment grande pour permettre sa subdivision en deux (2) lots conformes à la réglementation en vigueur;

**ATTENDU QU'il** a été déterminé que des frais de parcs sont applicables sur le lot 6 391 010;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu :

QUE le conseil municipal, entérine le paiement d'une somme correspondant à 10% de la valeur qui a été établie au rapport d'évaluation préparé par monsieur Sylvain Bigras, évaluateur agréé, à titre de contribution pour fins de parcs et espaces verts, soit une somme de 5 080 \$.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **ENVIRONNEMENT**

- Informations par la conseillère responsable, madame Diane Jeannotte;

#### **FINANCES**

- Informations par la conseillère responsable, madame Claudette Laflamme

13472-0221

#### **Résolution – Acquisition de décors lumineux sur lampadaires**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite ajouter des décors lumineux sur certains lampadaire à Piedmont;

**ATTENDU** la soumission de l'entreprise Leblanc Illuminations-Canada;

Il est proposé par monsieur Pierre Salois, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**ACCEPTER** la soumission de l'entreprise Leblanc illuminations-Canada au montant de 8 296.80\$ taxes incluses pour 12 décors lumineux «Petit pollen» avec un choix de feuilles de couleur argent.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13473-0221

#### **Résolution – Annulation d'un solde résiduaire – travaux d'aqueduc sur la route 117 - règlement #914-19**

**ATTENDU QUE** le coût réel des travaux s'élève à 280 000 \$;

**ATTENDU QUE** le financement permanent de cette somme a été effectué;

**ATTENDU QU'il** existe un solde de 72 000 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins;



**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt #914-19 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu que le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement #914-19 soit réduit de 352 000 \$ à 280 000 \$;

**QU'UNE** copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **LOISIRS**

- Informations par le conseiller responsable, monsieur Daniel Houde.

13474-0221

#### **Résolution – Nomination des membres sur le Comité Plein Air**

**ATTENDU** la volonté du Conseil municipal de planifier, d'aménager et de pérenniser des sentiers dans divers pôles récréatifs situés sur son territoire;

**ATTENDU** la volonté du Conseil de mettre sur pied un Comité plein-air;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu de **NOMMER** les personnes suivantes membres du Comité plein air :

- Madame Danielle Lagacé;
- Monsieur Daniel Laporte;
- Monsieur Pierre Laurendeau;
- Madame Marie-France Lajeunesse (représentante de la SOPAIR);
- Monsieur Serge Pharand (représentant de l'ARAK).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES PIEDMONT/SAINT-SAUVEUR**

- Informations par le conseiller responsable, monsieur Pierre Salois

#### **COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE INCENDIE**

- Informations par le conseiller responsable, monsieur Pierre Salois

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **VARIA**

13475-0221

#### **Résolution - Offre de services – La Boîte Turquoise**

**ATTENDU** le contexte de la pandémie;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire s'adjoindre l'expertise et le soutien technologique pour filmer les séances du conseil en Facebook Live;

**ATTENDU** l'offre de services de La Boîte Turquoise;

Il est proposé par madame Diane Jeannotte, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu **d'ACCEPTER** l'offre de services de La Boîte Turquoise pour l'acquisition d'une banque de 60 heures pour la somme de 4 200\$ plus les taxes

applicables.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13476-0221

#### **Résolution – Octroi d'un mandat pour services professionnels**

**ATTENDU QUE** le poste de directeur du Service des travaux publics est vacant depuis le 19 décembre 2020 ;

**ATTENDU QUE** les démarches entreprises jusqu'à présent n'ont pas permis de trouver un remplaçant afin d'assumer ces fonctions ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont a demandé une offre de services professionnels de gré à gré à « Gestion de projets Marca Inc. » pour assumer les fonctions de directeur des travaux publics par intérim;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Pierre Salois et résolu d'entériner l'octroi d'un mandat pour services professionnels à « Gestion de projets Marca Inc. » afin d'assumer les fonctions de directeur des travaux publics par intérim selon les conditions décrites dans l'offre de services transmise le 28 janvier 2021, jusqu'à un montant maximum de 40 000 \$ taxes incluses, et d'autoriser la mairesse ainsi que la directrice générale à signer ladite offre de services transmise le 28 janvier 2021.

Que les sommes nécessaires soient imputées au poste budgétaire 02.320.00.413 du budget 2021.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil municipal recevra les questions des citoyens par courriel à l'adresse [maire@piedmont.ca](mailto:maire@piedmont.ca).

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

13477-0221

À 7h45, considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par monsieur Pierre Salois, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu que l'assemblée soit levée.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**NATHALIE ROCHON**  
Mairesse

---

**SOPHIE BÉLANGER**  
Directrice générale et greffière

Je, Nathalie Rochon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*.

---

**NATHALIE ROCHON**  
Mairesse